



Mairie : 02.97.38.81.31
 Mail : mairie.brehan@brehan.fr
 Site : www.brehan.fr
 Lun.-vend. : 8h30-12h00
 14h00 -17h00
 Sam. : 9h00-11h30
Portail familles :
brehan.carteplus.fr
Permanence de M. Le Maire :
 Mardi - mercredi - jeudi :
 9h. à 12h. sur RDV si possible
Agence Postale Communale :
 02.97.38.81.31
 Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.
 Sam. : 9h00-11h30
Médiathèque : 02.97.28.10.16
 Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.
 Sam. : 9h00-12h30
Accueil Péri-scolaire :
 02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51
Restaurant de Noé :
 02.97.38.83.58
Pontivy Communauté :
 02.97.25.01.70
STGS : eau - assainissement :
 Urgence : 09.69.32.69.33
Presse : La Gazette : 06.45.11.10.03
 Ouest-France : 06.88.79.13.04
 Le Télégramme : 06.62.48.51.84
Déchetteries : Crédin :
 Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-17h
 Mar., merc., jeu., vend. : 14h.-17h.
Bréhan : fermeture annuelle :
 01/12/2024 au 28/02/2025
 Réouverture le 1^{er} mars 2025
Médecins :
 Jean Thual : 02.97.38.85.18
 Nicolas Thual : 02.97.38.83.33
Psychologue Mme SANSON :
 06.19.86.74.59
Pharmacie Guillermic :
 02.97.38.81.32
 Pharmacie de garde : 32 37
Opticien : 02.97.38.81.32
Infirmiers : Beurel, Harnois,
 Jouanno, Le Claire E. & M. :
 02.97.38.82.90
 Davenet : 02.97.25.02.21
Masseur-kinésithérapeute :
 Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98
Taxi-ambulance : 02.97.38.85.33
Pompes funèbres: 02.97.38.88.54
Vétérinaire : VET & SPHERE :
 02.97.51.50.47
Pompiers : 18 - **Samu** : 15
Police : 17
Femmes victimes de violences: 39 19
Enfance en danger : 119
Harcèlement scolaire : 30 20
Cyberharcèlement : 30 18
Agri'Écoute : 09.69.39.29.19

INFORMATIONS MUNICIPALES :



↳ **Service animation** : Le défilé du carnaval aura lieu le mercredi 5 mars à 14h30, départ de la salle des sports, ouvert à tout public Bréhannais et ceux bénéficiant des activités du service animation (écoles + ALSH), organisé par le service animation et l'IME de Kervihan.

Inscriptions et informations auprès de Maïlee au 06.72.92.66.51 ou service-animation@brehan.fr, jusqu'au jeudi 20 février, afin d'organiser le goûter prévu à l'espace Jean Saulnier, salle Pomport.

↳ **Médiathèque** : Atelier Scrabble, jeudi 13 février, de 14h. à 17h.

↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **janvier, février et mars 2009** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu). Prévoir livret de famille + CNI + justificatif de domicile.

↳ **Inondations** : La Chambre d'Agriculture propose à tous les agriculteurs dont les troupeaux ou les bâtiments ont été impactés d'appeler l'antenne territoriale de Pontivy au 02.97.28.31.30.

↳ **Déjections canines - Nouveau rappel** : Les propriétaires de chiens sont priés de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux, tout particulièrement dans les lieux fréquentés par le public (anciennes lagunes, terrains de sport, aires de jeux...). Ces déchets sont à déposer dans le bac à ordures ménagères. Il est rappelé que les contrevenants sont passibles d'une amende de 4^{ème} classe pouvant aller jusqu'à 135€ (art. R634-2 du Code Pénal).

↳ **Voirie** : ↳ Les travaux d'effacement des réseaux Rue Chateaubriand ont lieu jusque fin février.



↳ Lors de travaux agricoles et en période hivernale, les agriculteurs sont invités à mettre des **panneaux de signalisation** pour indiquer la présence de boues sur les routes, puis à procéder au nettoyage de la chaussée.

↳ En cas de **coupure téléphonique**, suite à la tempête ou accident, chaque abonné concerné doit composer le 39.00 pour signaler l'incident et prévenir la mairie.

↳ **Sécurité routière** : Pendant la période hivernale, il est rappelé aux piétons et cyclistes que le port d'un gilet fluorescent est fortement conseillé.

VIE SCOLAIRE :



↳ **École Notre Dame - Inscriptions à l'école Notre Dame** :

Votre enfant est né en 2022 ou 2023, ou vous êtes nouveaux arrivants sur la commune et vous souhaitez inscrire votre enfant dans notre établissement, n'hésitez pas à nous contacter au : 02.97. 38.88.26 ou par mail à l'adresse suivante : eco56.nd.brehan@enseignement-catholique.bzh.

Les inscriptions sont possibles tout au long de l'année.

A noter dans votre agenda : nos portes ouvertes auront lieu le vendredi 28 mars de 16h30 à 18h30.

Vous pouvez également visiter notre page Facebook : Ecole Notre Dame Bréhan et notre blog : www.ndbrehan.fr . Au plaisir de vous rencontrer, à très bientôt.

COMMERÇANTS et ARTISANS :

↳ **Boulangerie-Pâtisserie GOLVET Patrice** : Sarah et Patrice GOLVET vous informent que le magasin sera fermé pour congés d'hiver du : **lundi 17 février au dimanche 2 mars 2025 (inclus)**.

VIE ASSOCIATIVE :

↳ **Amicale Bréhannaise** : Prochains repas galette : ce jeudi 6 février et vendredi 21 février.

Mardi 25 février : Goûter précédé de jeux de belote et d'un loto.



↳ **Dansous & Chantous - Prochain atelier de Danse Bretonne** : ce vendredi 7 février 2025 avec **Daniel QUENDERF**, salle du Lié, maison des associations 20h. Pas de danse pendant les vacances scolaires de février. On se retrouvera ensuite, le vendredi 28 avec un mini-fest-noz à la salle des fêtes.

↳ **ACCA de Bréhan** : Les comptages de lièvres en nocturne auront lieu les **vendredis 7 et 14 Février**.

Début des comptages vers 20h. jusqu'à 00h30 environ.



↳ **U.N.C Bréhan** collecte toujours les journaux, dans un nouveau local, dans le bungalow situé sur la cour de la maison des associations, le samedi ou vous pouvez les déposer au Ducathy Bar aux heures d'ouverture. Merci d'avance.

↳ **Caozerie Galo : Le Fossâyou (conte breton mis en gallo par Charles Le Joly)** : Le fossâyou de qhernévan taet en ce temp-là, le peûre Glloré. On l'apelaet gheûre qe le vieu. Malgré son âge avancé, é q'il avael can même "chârué pa siz fai le cimetiêûre" ça voulaet dire q'il avael encavé jusq'à siz teurfunts den la même fôsse, i ouaet dire à un jou prêis depés combé de temp tel ou tel taet là, é même son état d'avancement. Pour dire court, on pouaet pàs teuruer meuilleûr fossâyou. Un bao matin, le reucteûr le fit apeler : - Job Le Bllanc vient de teurpâsser ; je chonje qe vous pourez li fère son trou là, où-ét-ce qe le paovr Peulo fut encavé i a cinc anèies de ça. J'eu ti pàs rézon , " **A Sueudr...**

Manieûre de dire : J'eu grand paür = Je crains.

ESPÉRANCE :

↳ **Basket** : Samedi 8 février à 14h., l'équipe U9M reçoit Josselin.



Soirée dansante galettes/crêpes de l'Espérance basket à partir de 19h30, à la salle des fêtes de Bréhan, rendez-vous à toutes les personnes ayant déjà réservé leur repas. Leurs tickets repas seront distribués sur place.

↳ **Foot** : Séance de rattrapage au programme. Du fait des conditions du week-end dernier, aucun match n'a été joué. Il est temps de rattraper le temps perdu ce week-end. Un mois qui s'annonce déterminant pour plusieurs de nos équipes avec le printemps en point de mire.

Seule équipe à l'extérieur, la D a l'occasion d'aller décrocher une 3^{ème} victoire en championnat en affrontant la réserve de Radenac. Pour nos équipes A, B et C, il s'agira de se mettre en confiance à la maison. A 13h., la seleçaw (la C) reçoit Saint Jean Villenard, concurrent pour la montée, avec pour objectif d'asseoir son autorité en championnat. Match déterminant.

Nous avons quitté la B avec une victoire à Kerfour. Il faudra confirmer la bonne série en recevant Moustoir Ac au Vivier à 13h., ce dimanche pour rattraper Cléguérec qui s'est envolé en tête du classement.

Enfin, c'est un sacré programme qui attend notre équipe fanion. Au duel avec Moréac, Noyal-Pontivy et Naizin pour monter en R2, notre équipe fanion n'a jamais pu s'imposer en phase aller contre ses concurrents. Nos joueurs auront l'occasion de prendre leur revanche face à Noyal et Moréac très prochainement. Mais avant cela, il faudra faire le job face à Plumélia, à la maison, qui lutte pour sa survie en R3. Match à 15h.

On se donne donc rendez-vous ce dimanche, au Vivier, pour lancer de la meilleure des manières ce mois et arriver au printemps avec la banane. A dimanche, au Vivier ! Vive l'Espérance, vive les amis de l'Espérance !

PONTIVY COMMUNAUTÉ : NOUVEAU – Dispositif d'accès en déchetterie



Vous allez recevoir ou vous avez reçu, un « Pass'déchetterie » qui sera obligatoire, à partir du 1^{er} mars 2025, à positionner sur le pare-brise de votre véhicule, afin de pouvoir accéder aux déchetteries de Pontivy Communauté.

Annonces : >A vendre vélo femme - Tel. 06.75.29.91.94.